

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 3 NOVEMBRE 2011**

Délibération
n° 2011.11.185

Direction des
politiques
communautaires :
complément
d'attribution de
subventions et
participations aux
associations 2011

LE TROIS NOVEMBRE DEUX MILLE ONZE à 18h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **27 octobre 2011**

Secrétaire de séance : Rachid RAHMANI

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Michel GERMANEAU, Anissa ACHARKI, Nicolas BALEYNAUD, Brigitte BAPTISTE, Patrick BOUTON, Yves BRION, Stéphane CHAPEAU, Françoise COUTANT, Marie-Noëlle DEBILY, Catherine DEBOEVERE, Gérard DESAPHY, Catherine DESCHAMPS, Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Henri GARCIA, Jean-Pierre GRAND, Maurice HARDY, Robert JABOUILLE, Madeleine LABIE, Joël LACHAUD, Françoise LAMANT, André LAMY, Dominique LASNIER, Bertrand MAGNANON, Djillali MERIOUA, Cyrille NICOLAS, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL, Philippe RICHARD, Martine RIVOISY, Zahra SEMANE, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD

Ont donné pouvoir :

Jacky BONNET à Jean-François DAURE, Redwan LOUHMAI à Françoise COUTANT, Véronique MAUSSET à Dominique LASNIER, Catherine PEREZ à Joël LACHAUD, Gilles VIGIER à André LAMY

Excusé(s) représenté(s) :

Bernard CONTAMINE par Henri GARCIA, Janine GUINANDIE par Anissa ACHARKI

Excusé(s) :

André BONICHON, Bertrand GERARDI, Nadine GUILLET, Victor KERRIGUY, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Frédéric SARDIN

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 03 NOVEMBRE 2011**DELIBERATION
N° 2011.11.185**

EQUIPEMENTS STRUCTURANTS / CULTURE

Rapporteur : **Monsieur BRONCY****DIRECTION DES POLITIQUES COMMUNAUTAIRES : COMPLEMENT D'ATTRIBUTION DE
SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUX ASSOCIATIONS 2011**

Par délibérations n° 288 du 9 décembre 2010, n° 48 du 31 mars 2011 et n° 73 du 31 mai 2011, le conseil communautaire a attribué des subventions et participations relevant de la direction des politiques communautaires.

Il convient à présent de compléter ces subventions conformément au tableau ci-dessous :

Nom du bénéficiaire	Montant accordé	Objectifs/projets soutenus	Elus ne prenant pas part au vote en qualité de membre du bureau de l'association ou de personne intéressée à l'opération
C.S.C.S Louis ARAGON	1 800 €	16000 toon's propose des séances de projection de films d'animation, des ateliers de réalisation de dessin animé ...	
A.C.A.P.A.	3 400 €	Achat d'estampes pour enrichir la collection de l'artothèque.	

Il est rappelé que ne peuvent pas prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions à des associations, les membres des bureaux des associations concernées ainsi que tout élu qui pourrait être intéressé, à titre personnel ou familial, par ces versements.

La liste des noms apparaissant sur le document n'est pas exhaustive. Les élus concernés par les restrictions de vote dont le nom ne figurerait pas sur la liste sont invités à se faire connaître et à ne pas prendre part au débat et au vote.

Vu l'avis favorable des commissions équipements structurants du 29 juin et du 15 septembre 2011,

Vu l'avis favorable de la commission finances/programmation du 11 octobre 2011,

Je vous propose :

DE PRENDRE ACTE que ces subventions donneront lieu à une décision modificative en diminuant d'autant les provisions pour manifestations exceptionnelles.

D'ATTRIBUER les subventions relevant de la direction des politiques communautaires mentionnées ci-dessus.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 09 novembre 2011	<u>Affiché le :</u> 09 novembre 2011